Québec

Gouvernement du Québec
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec
Député d'Abitibi-Est

Québec, le 9 mars 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1er étage, bur. 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
leader.SJB@assnat.qc.ca

Monsieur le Leader,

J'ai pris connaissance de la question qui m'a été adressée par la députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, le 10 février 2022, au sujet de la stratégie pour les caribous forestiers et montagnards.

Je souhaite d'abord vous faire part du fait que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a déployé et continuera de déployer de nombreux efforts de protection des populations de caribous forestiers et montagnards et de leurs habitats et qu'il met en place des projets d'acquisition de connaissances à ce sujet. Cela s'inscrit dans le cadre des travaux d'élaboration de la stratégie pour lesquels le gouvernement du Québec engage annuellement plusieurs millions de dollars, dont près de 11 M$ au cours de la dernière année.

À l'égard des connaissances scientifiques, nous avons déployé, dès 2018, l'un des programmes de suivi des populations les plus robustes à l'échelle canadienne, lequel alimente en continu nos actions. De plus, le Ministère mène plusieurs projets de recherche sur des enjeux cruciaux à la conservation de cette espèce au Québec, plus particulièrement en lien avec les effets des changements climatiques ou ceux de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Il est également important de rappeler que des plans d'aménagement de l'habitat du caribou sont actuellement mis en œuvre et intégrés dans le calcul des possibilités forestières. À ces efforts se sont récemment ajoutés la création de grandes aires protégées, dont celle des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan et la mise en place de mesures intérimaires, en 2019, qui assurent une protection additionnelle des habitats clés pour le caribou d'ici à ce que la stratégie soit finalisée De plus, le

... 2

5700, 4e Avenue Ouest, A-301
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 643-7295
Télécopieur : 418 643-4872
www.mffp.gouv.qc.ca

Ministère a entrepris des travaux de restauration de l'habitat par le démantèlement jusqu'à présent de plus de 250 km de chemins, afin d'abaisser la perturbation de son habitat.

Le Ministère a également été proactif pour mettre en œuvre les actions adaptées à la protection des populations isolées dont la situation est précaire, notamment par l'utilisation d'enclos de protection ou de maternité ainsi que le contrôle des prédateurs.

En raison des enjeux majeurs, autant sur les plans de la conservation de cette espèce qu'économiques ou sociétaux, le Ministère a annoncé la mise en place d'une commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards. Les travaux de la commission seront une étape charnière pour sonder l'opinion publique et ainsi susciter l'adhésion des partenaires et de la population aux décisions à prendre dans ce dossier.

La stratégie sera finalisée à la suite des recommandations de cette commission et d'un processus de consultation publique et des communautés autochtones, puis d'un dépôt au cours de l'année 2023.

Je vous remercie et vous prie de recevoir, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs,

PIERRE DUFOUR